La régente de Carthage : main basse sur la Tunisie

15/01/2011 à 10h45
[Cet article était programmé avant le départ du président Ben Ali le 14 janvier 2011. Nous avons jugé qu'il était intéressant de le conserver à titre documentaire. – La rédaction de Fortune]

« La régente de Carthage » : un livre à lire d'urgence pour comprendre un tant soit peu la situation actuelle en Tunisie.



L'ayant moi-même lu bien avant la révolte qui gronde actuellement dans le pays dirigé de main de fer par Ben Ali – et son épouse – l'issue actuelle ne me semble pas totalement surprenante.

Nicolas Beau et Catherine Graciet expliquent dans leur livre, avec menus détails, comment « *la présidente* », Leïla Trabelsi, l'épouse du président Zine el-Abidine Ben Ali, aurait réussi, à la tête de son clan familial, à faire «*main basse*» sur des pans entiers de l'économie tunisienne.

Les journalistes plongent ici dans les arcanes, les alliances et les trahisons d'un pouvoir familial pour le moins perverti, qui fait office d'État dans une société à la dérive. « *Où tous les signaux politiques, économiques et sociaux passent progressivement au rouge, tandis que le président et son entourage se préoccupent surtout de s'enrichir et de réprimer toute contestation* » précise la une de couverture.

A noter que Leïla Trabelsi avait demandé l'interdiction de ce livre au Tribunal de grande instance de Paris, l'ouvrage comportant, selon elle, « *des passages diffamatoires et d'autres injurieux* » à son encontre. Elle a finalement été

déboutée le 30 septembre 2009, et condamnée à verser 1.500€ à la maison d'édition. Mais le livre est interdit en Tunisie.

Passe-droit, conspiration, corruption, petits arrangements entre famille et amis, semblent être les maîtres mots du régime tunisien actuel, si l'on en croit les journalistes.

Lesquels précisent dans des propos quasi prémonitoire que « *certain notables tunisiens, qui voient rétrécir de jour en jour leurs marges de manœuvre, sont en tout cas en train de passer de l'exaspération à la résistance. Ce qui fait dire à un diplomate français, qui a vécu longtemps en Tunisie et connait parfaitement le sérail local :* « Dans la succession de Ben Ali qui s'annonce, la bourgeoisie de Tunis ne veut pas d'une solution familiale *». Et donc pas d'une régente nommée Leila…* »

> ***La révolte serait-elle également celle de certains notables exaspérés par la main basse opérée par les familles Ben Ali et Trabelsi sur les plus grosses entreprises et établissements de Tunisie ?***

———

Nicolas Beau et Catherine Graciet, La régente de Carthage – Main basse sur la Tunisie, Ed. La Découverte, 177 p, 13€

Le Blog Finance